

PASCAL  
VAN LECKHOUT

juillet 2026



*V*

Victor Emmanuel Wathour (1876-1963) est né le 8 janvier à Hannut, dans la province de Liège.

Il est le deuxième enfant parmi ses six frères et sœurs. Son père vétérinaire l'entraîne régulièrement après l'école dans ses tournées de soins dans les fermes. Il espère lui transmettre le goût du métier. Victor en gardera surtout une passion pour les chevaux. À 15 ans, il termine sa 5ème année d'enseignement moyen général au collège Saint-Quirin à Huy avec des accessits dans les branches de base mais aussi en histoire sainte et doctrine chrétienne. Le décès du père en avril 1891 oblige le fils, par souci d'économie, à quitter l'enseignement général de Saint-Quirin pour s'inscrire en octobre 1891 à l'école du 12e régiment de ligne casernant depuis 1889, à La Chartreuse à Liège. L'enseignement de sous-officier y est gratuit et il reçoit même une faible solde. Il s'y engagera ensuite et aura le grade en 1901 de 1er sergent major (1).

Les dix années passées comme soldat et sous-officier dans un régiment d'infanterie lui semblent subitement ennuyeuses. Victor veut rentrer dans un régiment de cavalerie. Il quitte alors son cadre familial et ses amis de la province de Liège en 1901 pour intégrer le 1er régiment de chasseurs à cheval à la caserne Saint-Jean, rue de la Galerie, à Tournai. Il peaufinera sa formation équestre en suivant des cours à l'école de cavalerie d'Ypres avec son ami, le futur lieutenant Bogaert (4). Outre le travail quotidien d'un cavalier, il suit des cours d'escrime au sein même de son régiment où il sera nommé professeur d'escrime avec le titre de maître d'armes.

En 1902, il est décoré de la médaille militaire de 2e classe pour bons services et obtient, en 1906, le grade de 1er maréchal des logis-chef (1).

La vie de militaire se double d'une vie de célibataire entouré par ses camarades de régiment, notamment Fernand Garot, futur témoin de son mariage. Fin septembre 1902, alors qu'il visite pour la première fois le salon du Cercle artistique, il y rencontre sa future épouse, Augustine Canonne, visiteuse assidue de ce salon annuel. Accompagnée de sa maman, toutes deux espèrent à chaque saison gagner une œuvre en prenant plusieurs billets de tombola. Cette année 1902, 705 œuvres sont exposées, record absolu. Le catalogue décrit les peintures, aquarelles, sculptures et objets d'arts appliqués. Quatorze œuvres à peine seront vendues, dont 4 objets dits « *Art nouveau* » (2). Les deux femmes n'ont rien gagné et ne gagneront jamais lors des visites suivantes. Mais peu importe pour Augustine car, cette année-là, elle est surtout attirée par ce beau militaire, jovial, portant bien l'uniforme. En 1915 d'ailleurs, le major Coppejans, commandant le corps de transport dans lequel sera affecté Victor pendant la guerre, le décrira ainsi :

*« Victor Wathour est d'extérieur avenant, de santé robuste, très intelligent, de bon jugement, de caractère énergique, de tenue très soignée, de conduite privée très bonne. Il mesure 1,80 m. Il parle le français et un peu le néerlandais. ».*





Une photographie en noir et blanc de 1916 - il a 40 ans - montre un visage d'homme mûr, les joues remplies, un début de double menton, le nez légèrement proéminent siégeant au-dessus d'une grosse moustache, les yeux perçants, les cheveux courts, en brosse. Il porte au col une étoile de sous-lieutenant (officier auxiliaire), photo 1.

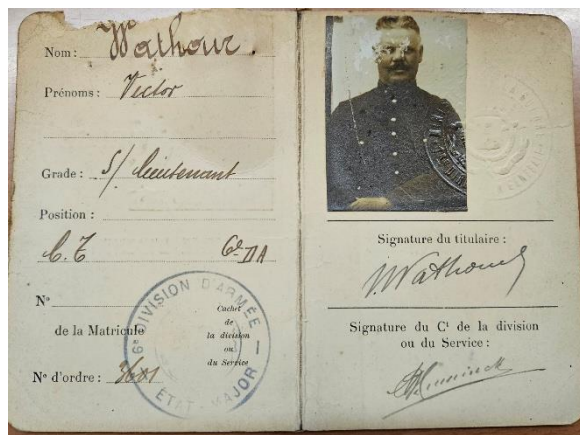


Photo 1 : carte d'identité militaire ;  
Victor Wathour en 1916

Le couple se marie rapidement : nous sommes en 1903.

Augustine Catherine Ghislaine Canonne (1881-1957), domiciliée rue Saint-Brice 38, est fille unique, sans profession. Son père, Auguste Ghislain Joseph Canonne (°1853), précocement décédé en 1900, était issu d'une famille aisée de vitriers-miroitiers depuis environ 100 ans, installée à Tournai. Sa veuve, Catherine Bonte (1855-1944) liquide l'entreprise au décès de son mari et vivra de ses rentes avec sa fille.

Le 2 juin 1903, soit quelques jours avant leur mariage, Victor, Augustine, et la mère d'Augustine, Catherine Bonte, veuve d'Auguste Canonne depuis 3 ans, établissent deux actes chez maître Omer Lecroart, notaire à Tournai : une convention de mariage entre les futurs époux et une donation entre Catherine Bonte et sa fille. Le jeune couple se marie sous le régime de la communauté et Catherine Bonte fait donation de la moitié de pleine-propriété de la maison de commerce à sa fille Augustine. Elle renonce également à l'usufruit qu'elle détenait sur la moitié héritée par sa fille. La maison, dont la contenance est de 1a 11ca, est évaluée à 6.753,92 Fr.

En contrepartie, Catherine exige une condition particulière : « *La donataire s'oblige à nourrir à sa table, blanchir, loger, soigner la donatrice et de lui faire donner tous les soins par les médecins et tous les médicaments que sa santé pourrait réclamer et de lui faire célébrer des funérailles selon son état. Pour le cas où la donatrice ne voudrait plus de la vie commune avec la donataire, celle-ci sera tenue en lieu et place de la pension alimentaire de lui fournir une rente annuelle et viagère de 500 f. qui prendra cours à compter du jour de la séparation et qui sera payable par anticipation de 3 mois en 3 mois en bonnes espèces coursables en Belgique en main de la donatrice et ainsi continuer jusqu'au décès de cette dernière. Pour sûreté des charges, le bien décrit ci-dessus restera affecté et hypothéqué par privilège spécial, seulement le conservateur des hypothèques est dès à présent autorisé à rendre l'inscription sur la simple production de l'acte de décès de la donatrice* ». (3)

La maman garantit ainsi ses vieux jours. Le couple Victor-Augustine l'ignore encore mais cette disposition notariale entraînera une vie à trois pendant 41 ans. Victor et Augustine n'auront jamais d'enfant.

Le 8 juin 1903, Victor Emmanuel épouse sa tournaïsiennne, avec l'autorisation préalable du ministre, par dépêche ministérielle en date du 16 mai 1903 et communiquée par son colonel. Victor se domicilie chez son épouse au 38, rue Saint Brice.





En avril 1906, après 5 ans comme maître d'armes au 1er régiment de chasseur à cheval, Victor demande un congé illimité de l'armée et en septembre 1907, il en est licencié par expiration de service (1). Il poursuit dans le civil son métier de maître d'armes, professeur d'escrime aux pensionnats français de Passy-Froyennes, près de Tournai, à Péruwelz et au collège d'Antoing (4).



A cette époque, chaque établissement secondaire avait dans son programme des leçons d'escrime. Le salaire y est meilleur qu'à l'armée. On peut admirer Victor sur de vieilles cartes postales en tenue d'escrimeur, à côté de ses élèves dans la toute nouvelle salle du collège de Passy-Froyennes construit en 2 ans seulement par l'architecte Paul Clerbaux en 1904.

Photo 2 : Victor Wathour donnant sa leçon d'escrime ( il est à l'extrême droite)

Victor Wathour a également été champion de Belgique de fleuret et de pistolet (4).

La vie se déroule heureuse pendant plusieurs années, partagée entre la nouvelle profession de Victor dans différents collèges et ses deux femmes au foyer.

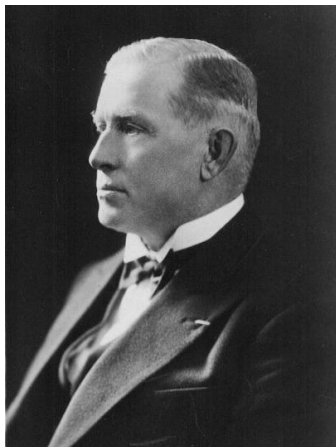
En 1910, le trio désire se faire construire une maison plus grande possédant le confort moderne. L'argent pour l'achat du terrain et la construction de la future maison provient de la vente de l'immeuble rue Saint-Brice, propriété d'Augustine et le solde par la vente de titres placés à la banque Jules Joire, rue Royale à Tournai.

Depuis 1910, Augustine est admirative devant la nouvelle maison qui s'est construite au 128, Boulevard du Midi (futur boulevard du Roi Albert). Le commanditaire Victor Facon en est aussi le sgraffiteur. Il a fait appel à Alphonse Dufour (1873-1953), son futur voisin pour en être l'architecte. Cette maison « Art nouveau », est unique à Tournai, sgraffitée sur toute la hauteur d'une façade cimentée. Augustine aimerait habiter une maison si bien décorée. La maison voisine, appartenant à Alphonse Dufour, le 126, lui est aussi agréable, tout en pierres avec oriels mais sans sgraffites. Victor apprécie davantage le style de maisons construites par deux de ses anciens amis et collègues du régiment, soit celle située au n° 18 de la chaussée de Renaix, commanditée par le maître tailleur du 1er régiment de chasseur à cheval, Troyer en 1903 (5) ou celle de son ancien lieutenant Bary Discailles au 18 quai Van Cutsem (devenue avenue Van Cutsem), construite en 1903 (5).

Les deux maisons sont en briques rouges de façade assez traditionnelle, agrémentées cependant de sgraffites générant de la fantaisie. L'architecte de chacune d'elles se nomme Jean Gaspard Winants-Hembise (5).

Un compromis entre Victor et Augustine sera trouvé. Ils choisiront Alphonse Dufour comme architecte et sa façade avec oriels du boulevard, mais elle sera en briques rouges comme celles de leurs amis tout en introduisant des éléments « Art nouveau », si importants pour Augustine.





Alphonse Dufour est, à l'époque, déjà reconnu dans le Tournaisis comme architecte. Il a été formé à l'école d'architecture Saint-Luc par Louis Cloquet (1849-1920). Architecte mais aussi archéologue dans l'âme, il restaurera de nombreux édifices religieux. Il sera membre actif de la société historique et archéologique et des commissions des musées de la ville de Tournai et fera partie de la commission royale des monuments et sites de la province du Hainaut (6).

Photo 3 : L'architecte Alphonse Dufour

Le boulevard Léopold, dénommé en l'honneur du roi Léopold II qui fit sa joyeuse entrée à Tournai le 17 septembre 1866, fut créé par la destruction des fortifications autour de la ville à partir de 1863. L'école d'arboriculture et son jardin y sont implantés vers 1873, à l'intersection avec la rue St Eleuthère (7). En 1878, une école primaire est construite à l'intersection avec la chaussée de Lille (7). Les premières maisons particulières se profilent à partir de 1905.

En juillet 1911, le couple Wathour achète un terrain de 11 ares sur 7 mètres de façade à rue à un fermier, Augustin Desmet. Ce propriétaire terrien possédait depuis 1882 la quasi-totalité du futur boulevard qu'il découpera par lots à vendre.

Pour répondre aux exigences de l'administration communale de l'époque en matière d'urbanisme, il y aura lieu de convenir de l'alignement de la construction sur le site par la visite et les injonctions d'un employé de la ville : il sera en retrait d'un jardin de façade de 3 mètres de profondeur et d'une grille à front du boulevard. Les seuils doivent être en pierre bleue et les voûtes de décharge de porte et de vitrine en pierre de taille ou en fer. La hauteur de plafond sera de minimum 3,50 mètres au rez-de-chaussée. Il faudra au moins un étage pour les maisons à front de rue.



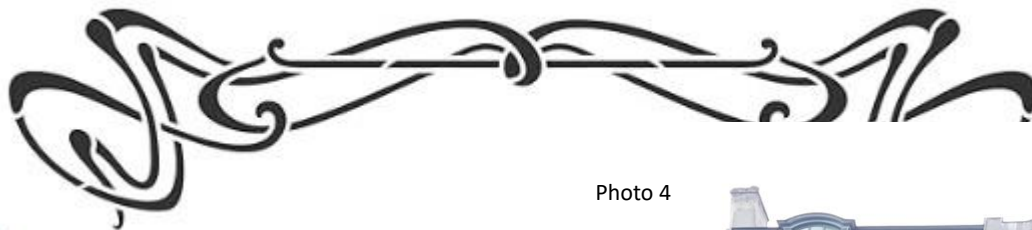


Photo 4

Le 13 septembre de la même année, le permis de bâtir est approuvé par la ville (permis n° 22962, plan 5502, boîte 2041, Archives de l'Etat de Tournai). Alphonse Dufour a proposé, et ce qui sera pour lui la dernière du genre, une maison « Art nouveau ». Il s'agit d'une maison de volume classique sous une toiture brisée d'ardoises se déployant avec travées asymétriques. La façade en briques est parcourue de bandeaux de pierre calcaire et s'anime d'un oriel sur les deux premiers niveaux s'achevant par un balcon protégeant une lucarne passant au niveau des combles. Les éléments décoratifs de la porte d'entrée, de l'oriel et du balcon adoptent la ligne souple du « coup de fouet » caractéristique de l'Art nouveau, inspiré du monument Jules Bara à la place Crombez (6) (photos 5 et 6). Sous la corniche, cinq sgraffites à motif végétal ont pris place, de style similaire à ceux de la maison de Louis Leveugle, 24 rue Hautem (6) (photo 7).



Photo 5 : seuil de porte encadré par deux structures en pierre bleue caractérisées par la ligne souple en « coup de fouet »





Photo 6 : Oriel avec décoration en « boucle ou coup de fouet »



Photo 7 : Sgraffite sous la corniche : motif végétal, attribué à Victor Facon

Il est possible qu'ils aient été réalisés par Victor Facon (5). L'intérieur comporte une verrière peinte, une mosaïque recouvrant le sol du couloir d'entrée et un départ de rampe d'escalier du rez-de-chaussée qui ressemble à celui de la maison Autrique (chaussée de Haecht, Bruxelles) de Victor Horta (6). Les fers forgés du balcon et de la grille reprennent le motif des pavots, un des thèmes favoris de l'Art nouveau. Il est probable que ce soit Joseph-Hubert Dufour (1871-1918), le frère aîné d'Alphonse qui réalisa ce travail de ferronnerie (6) (photo 8).





Photo 8 : Balustrade du balcon en fer forgé représentant des pavots, attribuée à Joseph-Hubert Dufour

La maison numéro 70 est une des 3 maisons Art nouveau du côté pair du boulevard Léopold avec le 82 et le 84 mais la seule possédant des sgraffites (6). L'Agence wallonne pour le Patrimoine la mentionne dans son inventaire du patrimoine immobilier culturel.

Victor et Augustine occuperont avec Catherine le 70 boulevard Léopold au début de l'année 1913. Si toutes les démarches officielles sont signées par Victor Wathour, le bien appartient à son épouse Augustine. Ceci sera implicitement confirmé par Victor en août 1916. Alors que le couple est séparé depuis deux ans par la guerre, Augustine en zone allemande occupée et son mari en Belgique libre, Victor donnera à l'armée belge un aperçu de la fortune de son épouse et de sa belle-mère, retranscrit dans son dossier militaire : « *Situation sociale de mon épouse Augustine Canonne, sans profession : une maison 70 Bd Léopold à Tournai d'une valeur locative annuelle de 1500 francs et une somme d'environ 40.000 francs en titres déposés à la banque Jules Joire à Tournai. La maman d'Augustine, Catherine Bonte, est rentière à Tournai avec un revenu annuel de 1500 francs. Le papa, Canonne Auguste, est décédé.* » (1)

En juillet 1913, Georges De Porre, architecte, présent dans le comité organisateur du cortège-tournoi, commémorant le 400e anniversaire du tournoi donné par Henri VIII à Tournai en octobre 1513, demande à Victor, par l'entremise d'Alphonse Dufour, d'y participer. Le comité recherche un excellent cavalier et un expert en armes pour jouer le rôle important de Sir Edward Poynings, Maréchal de la Lice. Victor s'avère le candidat idéal. Alphonse Dufour jouera, quant à lui, le rôle de sire Guillaume de Landas, un des Jurés (6). Tous deux se côtoient, déguisés sur des photos et cartes postales de l'époque reproduisant l'événement (photos 9 et 10).





TOURNAI.—Cortège-Tournoi de Chevalerie, 13-14-20 et 21 Juillet 1913.  
1<sup>er</sup> Sir Edward Poyninge, maréchal de la lice, Phototypie H. Climan-Ruyssers, rue de Jesus 19 Anvers.

Photo 9 : reconstitution du cortège-tournoi de 1513 : Victor Wathour en Maréchal de la Lice (cavalier de tête)



Photo 10 : reconstitution de 1913 :  
Alphonse Dufour, déguisé  
en sire Guillaume de  
Landas, un des quatre Jurés

Le 4 août 1914, jour de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Belgique, la vie civile s'arrête brutalement pour Victor. Il s'engage comme volontaire de guerre. Ils seront environ 40 000 hommes à agir comme lui. Il a alors 38 ans : rien ne l'y oblige, sinon son esprit patriotique. Il se rend au dépôt de son ancien régiment du 1<sup>er</sup> Chasseurs à cheval intégré à la 6DA (6<sup>ème</sup> Division d'armée). Le dépôt se situe dans la position fortifiée d'Amiens (1).

Dix jours plus tard, Victor est versé au corps de transport de la 6<sup>ème</sup> division armée (CT/6DA), au front, attaché à un bataillon d'artillerie, la 3<sup>e</sup> compagnie-Escadron-Batterie. Le corps de transport du 6DA (CT6DA) n'est créé que depuis six mois avec le cadre et le personnel des 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> compagnies du





Régiment du Train. Le corps d'officiers est complété par des officiers issus de toutes armes (8). Un corps divisionnaire de transport (CT) en temps de paix est constitué de 7 compagnies d'une centaine d'hommes chacune dont 2 compagnies sont actives et 5 sont de réserve. Dès le 1er août 1914, les 7 compagnies seront toutes actives et pour compléter l'effectif, elles recevront les contingents des anciennes classes de milice de la cavalerie, ce qui explique l'arrivée de Victor Wathour dans le corps de Transport.

Victor reprend son grade de sous-officier comme 1er maréchal des logis chef (1), abandonné depuis 1907. L'armée belge, en raison du changement de la loi de milice, manquait cruellement d'officiers et de sous-officiers pour encadrer les soldats. C'est ainsi que sont nommés des officiers auxiliaires. Ils sont choisis parmi les miliciens et volontaires munis d'un diplôme d'humanités complètes ou parmi les sous-officiers compétents. Il faut en toute hâte former ces patriotes, peu préparés à occuper de telles fonctions. Différents centres d'instruction s'ouvrent en France (9).

Victor possède le profil pour devenir officier auxiliaire. Ancien sous-officier de carrière, cavalier accompli, il sait obéir aux ordres et sait se faire respecter par ses hommes. Il s'est engagé volontairement, il est motivé et patriote.

Victor est commissionné en 1915 sous-lieutenant auxiliaire de la 5e compagnie du corps des transports pour la durée de la guerre (AR du 15-8-1914 publié le 26 mai 1915) et lieutenant auxiliaire en décembre 1917, nommé au grade de lieutenant auxiliaire en juillet 1918.

Sa requête d'admission dans les cadres actifs en 1916 sera acceptée en 1920. Sa commission de lieutenant auxiliaire lui sera donc retirée pour être nommé sous-lieutenant en surnombre du corps des transports avec rang d'ancienneté pour l'avancement à la date du 26-11-1915 (AR du 31 mars 1920) et lieutenant en surnombre à la date du 18-12-1916 (AR du 31 mars 1920) (1).

Suite à ces nominations, sa solde sera de 75 Fr mensuel pour une période de 52 mois de front. Les huit chevrons de front <sup>1</sup> ainsi qu'une invalidité de guerre estimée à 10%, d'origine non précisée dans son dossier militaire, amélioreront également sa solde et sa future pension de militaire.

Il prend sa pension en 1924 et obtient le grade de capitaine honoraire (Matricule 20377) en 1929.

L'avancement de Victor dans la hiérarchie militaire sera ralenti par le manque de maîtrise du néerlandais qui, selon ses chefs, s'améliorera cependant avec le temps. En 1918, son supérieur complète son dossier militaire : « *Son flamand doit s'améliorer mais il s'applique à le connaître. Il peut s'entretenir avec le personnel pour les détails du service. Sa manière d'être est correcte et zélée avec ses supérieurs et bienveillante et militaire avec ses inférieurs. Grande aptitude comme cavalier. Il n'a jamais été puni. Sa tenue est très soignée* ». Toujours en 1918, le capitaine Machgeels, commandant de la 7e compagnie du corps des transports de la 6e division d'Armée

---

<sup>1</sup> Les chevrons de front s'obtiennent automatiquement après 18 mois de présence effective au front et s'accompagnent d'un supplément de solde non négligeable. Tous les six mois supplémentaires de présence effective sur le front, sont accordés, au soldat, un nouveau chevron avec un maximum possible de 8 accompagné d'une nouvelle augmentation de solde. A partir de 1917, s'y ajoute une indemnité de combat calculée par jour de tranchée. Ce supplément de solde est partiellement versé sur le carnet de pécule du soldat, sorte de carnet d'épargne, dont la somme est donnée au soldat lors de sa démobilisation (voir « source » 13).





et le lieutenant-colonel Coppejans attestent que « *le lieutenant Wathour possède une connaissance suffisante de la langue flamande pour s'entretenir d'une façon continue avec les soldats sur tous les points de service journalier tant en marche et en station qu'au combat.* ». (1)

En juillet 1919, son chef de corps, le colonel Dekempeneer, 6ème DI, 3e régiment de Carabiniers, le juge « *d'une intelligence vive, d'un jugement sain, une éducation soignée, d'un caractère sérieux et ferme, d'une conduite privée exemplaire, d'une tenue très correcte. Son attitude devant la troupe est énergique, sa manière de servir est exemplaire. Il est déférent avec ses supérieurs et ferme avec bienveillance avec ses hommes. Son instruction moyenne est complète et ses connaissances militaires correspondent à son grade. Il était professeur d'escrime au 1<sup>er</sup> chasseur à cheval et son attitude comme cavalier est très bonne. L'intéressé parle le français et le flamand. Son supérieur direct loue son sérieux dans les activités de logistique tant en opérations qu'en stationnement.* ».

Victor est aperçu à Calais dans des opérations de logistique le 12 octobre 1914 par Paul Duval Brédart, cousin d'Augustine, adolescent seulement âgé de 16 ans à cette époque, parti à pied de Roubaix vers Calais pour s'engager : « *Le 12 octobre, je vois Victor traverser Calais dans une auto militaire belge sur laquelle se trouvait une mitrailleuse* », écrivit-il dans son journal personnel (4). Victor Wathour ne cessera durant plus de 4 ans de transporter matériels et vivres entre cette ville de Calais et sa 6e division d'armée le long de la ligne de combat au gré des décisions de l'état-major belge. En 1915, il sera en février à Ghyvelde, en avril à la bataille de Steenstrate, en juin à Leisele (Alveringem). Toute l'année 1916, le corps de transport de la 6DA sera cantonné à Hoogstade. De février 1917 à septembre 1918, début de la contre-offensive, il se situera à Roesbrugge. (1)

Le 22 novembre 1918, c'est précisément à la tête de cette 6e DA que sa majesté le Roi Albert entrera triomphalement dans Bruxelles.

Victor restera mobilisé jusqu'au 31 janvier 1919. Il aura fait 53 mois et 28 jours de front soit environ 4 ans et 6 mois.

L'historiographie du transport militaire belge durant la Grande Guerre demeure très lacunaire, voire absente en Belgique. Le fonds d'archives consulté en 2025 au centre de documentation du Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire concernant le CT6DA ne comprend que 11 pages, écrites seulement en 1920 sur l'insistance du ministre de la Guerre, dans le seul but de glorifier les morts de l'unité sans aucune volonté de connaître le détail du travail effectué (8). Ce rôle de transporteur est, selon l'auteur du rapport : « *Un rôle modeste, ingrat et périlleux, dans l'ombre des combattants mais rempli sans le moindre murmure ni la moindre défaillance. Ils ont participé activement à la Victoire au péril de leur vie. Plusieurs sont morts ou ont été grièvement blessés durant leurs missions. Leurs noms seront portés au Tableau d'Honneur du Corps et resteront à jamais glorifiés* » (8). Derrière ce discours emphatique comblant un oubli important, se profile une historiographie de la grande guerre essentiellement racontée par le fantassin de tranchée.

Pour le fantassin de première ligne, les hommes appartenant au corps de transport, à l'état-major, au génie et aux unités de motocyclistes étaient considérés comme des « *embusqués* », pensant avant tout à leur survie au détriment d'autrui en ne comprenant pas le devoir que la Patrie attend de lui. Même le mitrailleur était parfois considéré comme un « *embusqué* » du fait qu'il était assuré d'une certaine stabilité au cantonnement, et de la permanence de sa mission aux tranchées, où il occupait presque toujours le même abri (11). Pourtant, les compagnies de transports sont constituées de soldats courageux et patriotes. La distribution des repas à la troupe, par exemple, est complexe. Les fantassins au repos ou les artilleurs, éloignés quelque peu du front, sont plus facilement accessibles et disposent de rations fraîches ou mixtes, tandis que les troupes aux tranchées ou de piquet sont approvisionnées en rations mixtes ou conservées. La distribution des repas en première ligne ne s'effectue, dans les deux camps, qu'une fois la nuit tombée. Les hommes de corvée doivent





remonter vers l'arrière afin d'aller chercher le seul repas chaud de la journée et effectuer le chemin inverse. Dès cet instant, l'artillerie et des tireurs d'élite adverses, alertés par le bruit métallique des bacs, se livrent à une chasse nocturne dans l'espoir d'empêcher cette précieuse livraison. Cette pratique, bien que déloyale et condamnée par les deux camps, est monnaie courante car elle participe efficacement à l'ébranlement psychologique de l'adversaire (11).

Les hommes du corps de transport vont également chercher les blessés sur la ligne de feu à Pervijse où plus de 3.000 blessés seront évacués, 2.500 blessés seront évacués au carrefour de Pijpergale en avril 1915. Ces trajets se font par tous les temps et sur des chemins épouvantables, fréquemment ciblés par les projectiles ennemis, de jour comme de nuit (8)». Le 22 avril 1915, à la bataille de Steenstrate, l'ennemi, qui emploie des gaz asphyxiants pour la première fois, veut percer le front. Ce sera un échec. Le corps de transport se distingue en ravitaillant sous le feu et le gaz les unités d'infanterie engagées. Un soldat est tué et 4 sont blessés, ainsi que 30 chevaux tués ou morts de leurs blessures. La belle conduite du CT valut une citation aux Ordres Journaliers de la Division (8).

Victor souffre du dénigrement des soldats de ligne pour la fonction de transporteur. Il ne supporte pas d'être traité «d'embusqué». Ce manque de reconnaissance, le motivera à « chasser » les décorations militaires pendant plus de 30 ans.

Entre fin 1918 et 1953, Victor Wathour recevra plusieurs récompenses (12) :

Outre les chevrons de front obtenus régulièrement (les 4e et 5e en 1917, les 6e et 7e en 1918, le dernier et 8e en 1920), il sera cité à l'OJA (Ordre du Jour de l'Armée) et portera la Croix de guerre avec palme (18/12/1918)<sup>2</sup>.

Il obtiendra également :

- la Médaille de l'Yser (1919) : décernée à ceux qui, entre le 17 et 31 octobre 1914, faisaient partie de l'armée combattant sur l'Yser et qui se sont montrés dignes de cette distinction.
- la Médaille de la Victoire (1919) : tous ceux qui ont servi dans les forces armées belges mobilisées entre le 1er août 1914 et le 11 novembre 1918 eurent le droit de porter cette médaille en bronze.  
Proposée originellement par le maréchal français Foch comme une médaille interalliée, la Médaille de la Victoire belge fut créée ainsi le 15 juillet 1919.
- la Médaille commémorative de la Guerre 14-18 (1919) : décernée aux Belges qui ont servi, pendant la guerre, dans les forces armées belges et qui étaient ayant droit au port de la Médaille de la Victoire.

---

<sup>2</sup> Cette croix en bronze, créée le 25 octobre 1915, sera remise aux militaires pour un acte de courage devant l'ennemi. La Croix de Guerre peut également être conférée à une personne militaire étrangère. D'autres circonstances qu'un acte de courage peuvent mener à l'octroi de cette décoration. Des militaires de bonne conduite, porteurs de 5 chevrons de front (au moins 3 années de service au front), des volontaires de guerre de plus de 40 ans ou de moins de 16 ans ayant au moins 18 mois de service dans une unité combattante, des prisonniers de guerre évadés qui se sont engagés endéans les 3 mois de leur évasion ou des militaires qui, à la suite d'une blessure reçue, sont déclarés inaptes au service de campagne, peuvent se voir octroyer la Croix de Guerre (12).





- la décoration de Chevalier de l'Ordre de la Couronne (1923),
- la Décoration militaire de 2e Classe (1929) : la Décoration de 2e classe est destinée à récompenser 10 ans de service, 5 ans supplémentaires donnant droit à la 1e classe, indiquée par un chevron sur le ruban.
- la Médaille du Volontaire combattant 1914-1918 (1930) : destinée aux civils belges ou étrangers qui se sont engagés volontairement à servir dans les forces armées belges et qui ont effectivement, pendant la 1ère Guerre Mondiale, servi dans une unité de combat, dans une zone dangereuse pendant aux moins six mois.
- la Médaille commémorative du Centenaire (1931),
- la décoration de Chevalier de l'Ordre de Léopold (1933),
- la décoration d'Officier de l'Ordre de Léopold II avec glaives (1944),
- la Médaille commémorative du Règne de S.M. Léopold II (1953),
- la décoration d'Officier de l'Ordre de la Couronne avec glaives -2e promotion (1953) : par Arrêté Royal du 14 février 1939, des glaives croisés ont été institués pour trois Ordres belges (Ordre de Léopold, Ordre de la Couronne et Ordre de Léopold II) afin de préciser que la décoration a été décernée pour des services rendus en temps de guerre (12).

Tournai sera une ville-garnison pendant les 4 années de guerre, sous régime allemand civil entre 1914 et 1916. D'octobre 1916 jusqu'à la libération en 1918, la ville devient une zone d'Etape sous commandement militaire direct, beaucoup plus sévère que le commandement civil. Les tournaisiens sont isolés du reste du pays, y compris de Bruxelles. Leurs biens sont réquisitionnés. Ils sont arrêtés, mis en prison, déportés pour toute infraction à l'ordre allemand militaire. De nombreuses usines locales ferment leurs portes, faute de matières premières à cause du blocus allié et de la prédation allemande. Les chômeurs sont mis au travail volontairement ou de manière obligatoire dans les chemins de fer et carrières de pierre, payés 5 marks par jour (6), ou déportés en Allemagne en travail forcé pour contribuer à l'effort de guerre allemand. Les agriculteurs doivent vendre leur production à l'armée allemande entraînant pénurie et augmentation des prix. A partir d'octobre 1916, les commerçants se voient contraints de fermer leur boutique avec en corollaire le développement du marché noir. La faim règne dans les foyers tournaisiens. L'administration tournaisienne et son bourgmestre, vieil homme malade, Alphonse Stiénon du Pré, collabore assez facilement avec l'ennemi, notamment pour donner en 1916 la liste des tournaisiens chômeurs, ce qui scandalisera et provoquera la démission de l'échevin Edmond Wibaut. Le moral et le patriotisme des tournaisiens s'en ressentiront (10).

Tournai sera également pour l'ennemi un lieu de logement de ses troupes au repos.

Augustine et Catherine, femmes seules, séparées par la guerre de leur mari et beau-fils, seront probablement forcées d'héberger dès 1914 des officiers allemands au 70 boulevard Léopold, leur domicile étant réquisitionné. Elles doivent assurer « l'entretien des chambres, laver les draps de l'ennemi une fois par mois, les nourrir et réceptionner leur courrier en cas d'absence (10) ».





Un chroniqueur amateur, A. Carette, bourgeois habitant boulevard du Midi à Tournai<sup>3</sup>, et dont la maison a été réquisitionnée dès le 15 octobre 1914, est contraint à la cohabitation. Il témoigne : « *Nos remplaçants ont singulièrement abîmé notre demeure par leur négligence, leurs allures brutales et surtout leur saleté. Ils gaspillent le charbon, l'eau et les comestibles, mais ils se grisent abominablement, courent les filles et beaucoup laissent dans les maisons des traces malodorantes de leurs excès de nourriture et de boissons* » (10).

Augustine ne peut communiquer avec son mari situé en Belgique libre, de l'autre côté du front, qu'à partir de 1917 et seulement une fois tous les 2 mois par des messages exclusivement privés acheminés par cartes postales via la Suisse (10).

La correspondance, entre les soldats et leur famille restée en Belgique, se heurte à de nombreux obstacles. La censure militaire, en supprimant toute référence de lieux, toute allusion aux combats ou toute critique des décisions militaires, contraint les soldats à écrire des banalités sur le temps et leur santé. Beaucoup d'ailleurs n'avaient pas l'habitude d'écrire. Si on voulait transmettre des informations plus importantes, les lettres des soldats et les réponses de leur famille devaient alors circuler clandestinement, via l'Angleterre et les Pays-Bas. Le "Mot du Soldat" se chargera du délicat acheminement des lettres vers leurs destinataires. Les membres de ces organisations clandestines ont risqué à tout moment d'être arrêtés par les Allemands (10). Augustine n'essayera pas de rejoindre son mari via la Hollande ou la Suisse, comme certaines épouses de classe aisée sous prétexte de fausse maladie exigeant le grand air (10).

A la libération, le 11 novembre 1918, Augustine doit encore attendre deux mois avant de voir son époux quitter le front, démobilisé seulement en janvier 1919.

En septembre 1919, Victor poursuivra sa carrière militaire dans son unité basée à Bruxelles. La vie les menant vers Bruxelles, Victor et Augustine vendent le 70 boulevard Léopold sept ans après l'avoir construit. Fin 1919, ils habitent au 136 rue de Linthout à Bruxelles et en 1929, au 183 Avenue Milcamp à Bruxelles. Ils reviendront vivre vers 1940 au 26 Rue Rogier à Tournai.

Le 31 décembre 1923, le ministre de la Défense nationale Pierre Forthomme « a l'honneur de faire savoir au lieutenant en surnombre V. Wathour, alors âgé de 48 ans, que « *par A.R n°17110 du 27/12/1923 il est admis à la pension qui prendra cours le 1/1/1924. S'il veut être admis dans les cadres de réserve en cas de nouvelle mobilisation, Victor doit en informer la 1ère direction générale du ministère de la défense nationale* ». Ce que fera Victor, il rentrera dans le cadre de réserve (1).

Victor sera ainsi titulaire d'une pension d'ancienneté et d'invalidité au 1<sup>er</sup> janvier 1924 et on apprendra incidemment, en lisant son dossier qu'il sera administrateur de sociétés anonymes. Il se sera donc converti dans les affaires.

Le 13 mars 1933, atteint par la limite d'âge, il cessera de faire partie des cadres de réserve. Son dossier matriculaire sera classé, signé par le lieutenant-colonel Hotelet, commandant du 4e corps des transports (1).

---

<sup>3</sup> futur boulevard du roi Albert





On entend encore parler de Victor en 1940. Paul Duval Brédart, le jeune cousin d'Augustine, a été remobilisé et est fait prisonnier par les Allemands à Dunkerque. Evacué à pied jusqu'à Tournai où il est emprisonné, le couple Wathour, qui habite à nouveau Tournai, lui rend visite le 17 juin 1940 dans sa prison. Victor lui propose des vêtements civils pour s'évader, ce que refusera Paul Duval Brédart (4).

Les traces du couple se perdent en 1953. Une photo date de cette époque (photo 11).



Photo 11 : Augustine et Victor Wathour vers 1953

Catherine, mère et belle-mère, décèdera le 28 juillet 1944 au 28 rue Rogier à Tournai ; sa fille Augustine le 5 février 1957 sous le même toit. Victor survivra 6 ans à son épouse et décèdera le 27 avril 1963 à la même adresse.

Tous trois sont inhumés au cimetière du Sud à Tournai (carré 158, parcelle 1879) dans un caveau familial (photo 12).

Ils reposent à côté de :

Canonne Auguste, mari de Catherine Bonte et père d'Augustine, décédé en 1900.

Bonte André, père de Catherine, décédé en 1904,

Bonte Angélique, probable sœur de Catherine, décédée en 1944

Dallen Joséphine, mère de Catherine, décédée en 1901.

Victor, Augustine et Catherine souhaitaient rester ensemble pour l'éternité mais la concession ne sera pas renouvelée.

Le caveau familial est déclaré « A l'abandon » en 2026.





Photo 12 : Cimetière du Sud à Tournai - Caveau familial déclaré « à l'abandon » en 2026





## SOURCES

1 : Centre de documentation du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire ; DO 03362-matricule 20377, Parc du Cinquantenaire,3-1000 Bruxelles.

2 : Le cercle artistique de Tournai. Un siècle au service de l'art contemporain. Serge Le Bailly de Tillegem. Mémoires de la Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, Tome VII, 1992, pages 271-320.

3 : Contrats de mariage et donation, Omer Lecroart, n° de répertoire 7997, 1 boîte, Archives de l'Etat Tournai, rue des Augustins.

4 : Notes personnelles de Paul Louis Brédart, transmises par Eric Ledru son petit-fils.

5 : Les sgraffites à Tournai, J Legge, Valérie Deknut, Céline Devilliers, *Musea Nostra-Intersections* 2026.

6 : L'Art nouveau à Tournai, Jean Morjan ; Mémoires de la société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai Tome XIII, 2010 pages536-537.

7 : Les rues de Tournai par Adolphe Hocquet ,1899, page 45.

8 : Centre de documentation du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire ; ex-CDH 6801.

9 : Vie et Mort dans les tranchées de la première guerre mondiale : musée royal de l'armée et d'histoire militaire, Parc du Cinquantenaire,3-1000 Bruxelles.

10 : La grande guerre sous le regard de l'élite tournaïsiennne occupée. Contribution à la culture de la guerre. Céline Detournay AGR 2003.

11 : *Ad augusta per angusta : étude sur l'expérience de guerre du génie militaire belge sur le front de l'Yser durant la Grande Guerre*. Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain, 2020. Prom. : Dujardin, Vincent. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:27328>.

12 : Les décorations belges officielles de la première guerre mondiale, Hendrik Meersschaert (Website : <http://www.medals.be>).

